

# Infos PEP 35

N°23

Septembre - Octobre 2007

## BULLETIN de l'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE des PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE

### EDITORIAL

La rentrée, après une période au cours de laquelle chacun a pu se retrouver, revoir des amis, écouter davantage et avec plus d'acuité, à travers rencontres et lectures multiples, le bruit du monde, semble déjà bien loin.

Une pensée pour toutes celles et ceux pour qui le mot « vacances » n'a pas eu, n'a plus eu de sens, du fait des aléas de la vie ou de situations particulières précaires.

L'assemblée générale du 29 mai nous a permis de faire le bilan de l'année 2006-2007 mais aussi de fixer nos orientations pour les années à venir. Les membres de l'association nous ont donné mission de mettre en oeuvre notre projet associatif 2007-2011, qu'il nous faudra maintenant largement diffuser, et de poursuivre la réflexion sur notre organisation et nos fonctionnements ; le rapport moral nous donne quelques pistes qu'il conviendra d'approfondir.

Le temps de juillet et août ne fut pas une période inerte.

Pour qu'ils répondent au mieux aux attentes des jeunes accueillis, de leurs familles et de nos partenaires prestataires, les séjours vacances que nous organisons nous ont bien mobilisés. Nous avons aussi répondu à l'appel d'offre lancé par le Conseil Général portant sur la mise en place dans trois collèges du département de l'opération " vivre son collège autrement ", et, à cette occasion, noué de premiers contacts en vue de partenariats possibles dans le domaine culturel. L'arrivée, que nous saluons, d'un nouveau permanent dans l'association pour la direction du secteur associatif " éducation-loisirs " nous a conduit à réfléchir sur les articulations entre nos diverses instances internes. Dix sept jeunes sur les vingt prévus sont désormais admis à la Maison du Couesnon de Fougères. Le nouveau service spécialisé rattaché à l'établissement Kerveiza de Rennes pour enfants et adolescents atteints de troubles spécifi-

(Suite page 2)

### SOMMAIRE

-1-Editorial

-2- Séjours de Vacances PEP 35 - été 2007

-3- Le site internet, bilan et perspectives

-4- Après le C.A. du 20 juin 2007

Le partenariat dans les établissements  
Contribution de La passerelle)

-8-Infos en Bref



(Suite de la page 1)

ques du langage est en place...D'autres sollicitations nous sont parvenues. Le travail au cours des mois à venir ne manquera pas !

La vitalité de l'association est une réalité et nous ne pouvons que nous en féliciter. L'entrée de cinq nouveaux administrateurs élus au Conseil d'administration, l'inscription d'adhérents motivés dans nos différentes commissions, en porteraient témoignages si nécessaire.

Dans un contexte économique et social en mutation, soumis à de nouvelles pressions d'intérêts contradictoires, où la sphère du privé envahit le domaine public, où le résultat s'impose quelle que soit la démarche, le monde associatif a besoin d'affirmer sa singularité, son dynamisme, sa capacité de veille.

La référence aux valeurs de notre association n'a jamais été autant nécessaire.

**Jean-Marie PICHON,**  
**Président.**

## **SEJOURS VACANCES PEP 35 ETE 2007.**

En 2007, deux séjours vacances de 13 jours ont été organisés au château du NESSAY à Saint BRIAC,

Le premier a reçu 40 enfants, répartis comme suit :

- \* 24 colons du Conseil Général
- \* 7 du secours populaire
- \* 2 de la poste
- \* 7 individuels

Le deuxième a reçu également 40 enfants, répartis comme suit :

- \* 26 colons Conseil Général
- \* 3 du secours populaire
- \* 4 de la poste
- \* 5 individuels

### **Qu'en ont-ils pensé?**

Chaque enfant a reçu un questionnaire à la fin de son séjour et l'a complété sur place.

Chaque séjour a bénéficié d'un dépouillement spécifique, cette précaution prise n'apporte pas d'éléments marquants dans l'appréciation générale du séjour par les enfants.

A remarquer que l'équipe était sensiblement la même, avec un changement dans la direction, Gildas LEMEUR étant toutefois présent physiquement pendant les deux séjours.

37 réponses pour le premier séjour et 33 pour le second.

### **Analyse :**

**Week end préparatoire avec les familles :**  
50 % des enfants ignoraient l'existence du week-end.

A vérifier : 7 enfants du premier séjour et 9 du deuxième auraient participé au week end.. Certains documents portent la notion négative pour la participation et toutefois le tableau correspondant est rempli.

98 % des participants étaient satisfaits du week-end

Il nous faudra attacher une attention particulière à la circulation de l'information.

**Origine :** 72% des enfants du premier séjour participaient pour la première fois à une « colo » 48% pour le second séjour.

**Locaux :** satisfaction générale puisque 72% et 84% ont apprécié les conditions d'hébergement.

(Suite page 3)

		Participants	Journées	Journées/ participants	Mode d'accueil
SAINT BRIAC	Les Vertes Côtes	43	17	731	PENSION COMPLETE
	CLSH RENNES	20	4	80	PENSION COMPLETE
	CLSH RENNES	17	4	68	PENSION COMPLETE
	L'Isle en Dodon	31	6	186	PENSION COMPLETE
	Séjours PEP35-CG	36	13	468	SEJOUR PEP35
	Séjours PEP35-CG	4	8	32	SEJOUR PEP35
	Séjours PEP35-CG	39	13	507	SEJOUR PEP35
	CEMEA	46	8	368	GESTION LIBRE
PERROS	La Passerelle	5	4	20	SEJOUR PEP35
	CLSH Fougères	23	4	92	SEJOUR PEP35
TOTAL		2552			

(Suite de la page 2)

**Restauration** : le questionnaire portait sur la qualité, la variété et la quantité :

89% et 96% ont apprécié les différents mets proposés et sont ressortis de table, repus.

Certains ont découvert les endives, le couscous, la brandade de morue, les crustacés, la moussaka, le crumble, le taboulé....

**Activités** : de 85 à 90% des activités proposées ont été appréciées. Le kayak est plébiscité. On est toujours amateur de « boom » mais les activités de plage, la pêche à la ligne ont aussi leurs adeptes.

**Sommeil** : 82% ont bien dormi, quelques perturbateurs ont empêché certains de dormir, d'autres auraient souhaité la bise de maman pour s'endormir..

**Toilette** : C'est « pareil qu'à la maison » pour le premier séjour (87%). Il nous faudra préciser le terme qui entraîne confusion parfois : l'un a découvert que le brossage des dents, c'était matin et soir. 45% des enfants du 2ème séjour ont regretté tantôt l'absence de baignoire, tantôt le manque d'intimité ou l'étroitesse des lieux, en revanche un avoue mieux se laver à la colo.

**Encadrement** : l'équipe d'encadrement, animateurs et directeur obtient 67% d'opinions favorables voir très favorables au premier séjour et 78% au deuxième séjour. Les animateurs sont sympas et à l'écoute à 80%.

**Relations** : La démocratie est en place, 100% se sont fait de nouveaux amis mais plus de la moitié (56%) ne s'entendait pas avec tout le monde...

**Vie collective** :

81% et 95 % estiment que les règles de vie sont nécessaires

72% et 87 % les estiment « justes » .

54% et 57 % jugent qu'elles n'étaient pas respectées par tout le monde.

**Souhaits** :

7 enfants du premier séjour ne souhaitent pas revenir, bien que pour certains « c'était bien ». L'absence de maman en est la raison principale. Un seul a trouvé cela nul.

8 du deuxième séjour, pour les mêmes motifs, ne veulent pas renouveler l'expérience.

**Zeph SOLLIER**

**Vice président en charge du D.E.L.**

## LE SITE INTERNET... BILANS ET PERSPECTIVES...

Comme toute association dynamique nous nous devons d'avoir « notre » site internet.. C'est chose faite depuis plus de 2 ans maintenant, restait à savoir s'il serait visité ou resterait une jolie vitrine confidentielle.

Nous avons désormais la réponse, le cap des 10.000 visites sera sans doute atteint lors de la parution de ce bulletin, et la fréquentation est en constante progression.

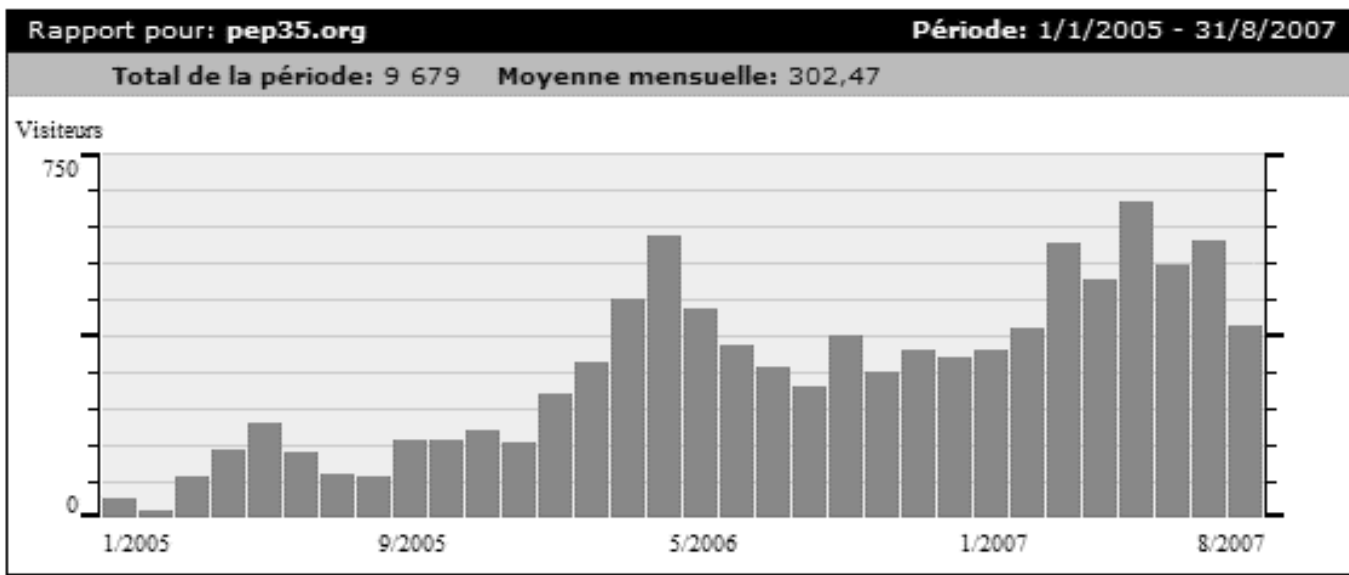
La moyenne mensuelle des visites est passée de 360 par mois en 2006 à 490 pour les 8 premiers mois de 2007, avec des « pics » à

640 en avril 2006 et 680 en mai 2007.

Il faut se garder de vouloir en tirer des conclusions trop hâtives, car nul ne peut dire ce que ces visiteurs venaient y chercher, mais nous nous devons de répondre par avance à toutes les demandes en faisant vivre le site par de fréquentes mises à jour.

La commission communication y réfléchit, mais tous les suggestions seront bien sûr les bienvenues

**Michel MAILLARD**  
**Administrateur**



## COLLOQUE SUR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

L'ADPEP35 et la Ligue de l'Enseignement travaillent actuellement à la préparation d'un colloque sur le décrochage scolaire. Ce colloque se déroulerait le **mercredi 3 février 2008** dans l'amphithéâtre du **Lycée Coëtlogon à Rennes**.

Monsieur **Daniel THIN**, universitaire lyonnais (Lyon II) spécialiste de ce sujet, interviendra le matin. Au cours de l'après-midi, deux tables rondes réunissant des acteurs locaux prolongeront l'intervention de la matinée. (le repérage des jeunes décrocheurs - Comment raccrocher les jeunes décrocheurs ?)

Des invitations à ce colloque seront adressées à toutes les personnes et services intéressés par ce thème

**Retenez déjà la date !**

## APRÈS LE C.A. DU 20 JUIN 2007

Lors du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 20 juin 2007 à Carcé, les directeurs des établissements PEP ont présenté un extrait de leur rapport d'activité illustrant le thème des partenariats.

Voici le premier volet de ces interventions (Foyer La Passerelle)

Les autres interventions feront l'objet d'un prochain numéro.

### LE PARTENARIAT ILLUSTRÉ PAR UN CAS INDIVIDUEL AU FOYER LA PASSERELLE

Notre rapport d'activité 2006 porte sur le partenariat.

L'accompagnement éducatif au Foyer La Passerelle ne peut se suffire à lui-même, individualiser nos prises en charge de jeunes en difficulté nécessite de tenir compte de l'environnement dans lequel évoluent ces jeunes.

Je vais essayer de rendre compte de ce travail en définissant 3 cercles de partenariat dans la prise en charge d'un jeune : les partenaires institutionnels ; les partenaires réguliers ; les partenaires occasionnels.

#### **Les partenaires institutionnels**

Ce sont des institutions communes à l'internat et au SAAJ, en premier lieu les CDAS et les Juges des Enfants. Ce sont eux qui nous confient les jeunes.

Au gré des prises en charge, des phénomènes d'interaction se développent. L'intercommunication influence fortement notre partenariat, on peut parler sans abus de langage de collaboration pour marquer cette interpénétration des enjeux et des buts poursuivis.

Le 16 septembre 2005, une éducatrice travaillant pour l'APASE, prend contact avec l'établissement pour un accueil en situation d'urgence concernant le jeune que nous appellerons N..... . Il nous est présenté comme étant en

situation d'errance depuis 15 jours suite à l'exclusion par sa mère du domicile familial.

À son arrivée au Foyer, N..... est dans un état physique déplorable, manque de sommeil, de nourriture et d'hygiène.

En revanche, il semble sécurisé par les lieux et l'enceinte du foyer qu'il a déjà fréquenté durant l'été 2003 pour une période d'un mois.

Durant son week-end, N..... prend le temps de se poser, ne demande pas à sortir et échange volontiers avec les éducateurs de service. Il exprime sa volonté de vouloir rester au foyer La Passerelle tout en reprenant une activité professionnelle.

#### **Les partenaires réguliers**

Ce sont les institutions que nous sollicitons régulièrement pour les jeunes pris en charge, dans les domaines professionnels, scolaires, de vacances, de santé, etc.

Ces partenaires sont le quotidien de notre travail, ils sont la réponse dont nos jeunes ont besoin, les liens qui permettent que les solutions tiennent, que les jeunes soient compris, acceptés malgré leurs difficultés.

Depuis son admission au Foyer La Passerelle, N..... a bénéficié d'interventions et de répon-

(Suite page 6)

ses éducatives adaptées

N..... a bénéficié dans un premier temps d'un apprentissage en CAP de matelot au sein du lycée maritime de Saint Malo de novembre 2005 à mars 2006.

Pour cela, il intègre le lycée professionnel maritime de Saint Malo le 4 octobre 2005 tout en bénéficiant d'un emploi du temps aménagé compte tenu de ses grandes difficultés scolaires.

Durant cette période, N..... confirme ses qualités professionnelles au cours de ses différents embarquements pour la pêche à la coquille.

En revanche, le temps de l'apprentissage scolaire est très difficile - N..... est quasi analphabète - et cela entraîne progressivement un absentéisme quasi quotidien.

Une rupture du contrat scolaire a été prononcée début mars 2006, suite à de nouvelles absences en cours. À partir de cette date, N..... ne peut plus embarquer car son livret maritime lui a été suspendu, il pourrait éventuellement intégrer une formation professionnelle à l'âge de 20 ans, mais son niveau scolaire très faible ne devrait pas le lui permettre.

N'ayant plus de projet professionnel sur lequel s'accrocher, il retombe dans ses travers d'autrefois : incapacité à respecter un cadre de vie, consommation de stupéfiants, alcoolisation...

Face à de tels agissements, l'équipe éducative décide un éloignement de Saint Malo pour N..... afin qu'il puisse souffler un peu. Dans un premier temps il refuse cette orientation, il part en fugue durant 3 jours pour être hébergé chez sa copine en toute illégalité.

Là-bas, il fréquente d'autres jeunes en voie de marginalisation et devient le dealer de la bande.

Après un nouvel entretien, N..... accepte finalement de se rendre à Carcé pour travailler à

l'atelier horticole de la maison de l'enfance. Un séjour globalement positif car N..... possède selon l'éducateur technique responsable de son travail toutes les capacités pour exercer dans ce domaine.

À la suite de ce séjour, il est décidé que N..... puisse se rendre la semaine à Carcé en y dormant le lundi soir et le jeudi soir.

En parallèle, un rendez-vous est pris avec l'association Cap Insertion pour évaluer N..... dans le milieu professionnel. À la conclusion de cet entretien, le chef de service nous oriente vers une autre structure plus adaptée au profil de N..... .

Grafic Bretagne est un dispositif qui accompagne les jeunes sur des apprentissages en intervenant comme médiateur entre le CFA et l'employeur.

Autre perspective envisagée, la demande d'une étude de candidature pour un séjour de rupture avec l'association des PEP 56 « Voile pour tous » mais le prochain départ est trop tardif.

Aussi, au 24 avril 2006, N..... demeure sans projet clairement défini dans un avenir proche et notre réseau de partenariat reste à ce jour très limité. Toutefois, la maison de l'enfance de Carcé accepte de prendre de nouveau N..... au sein de l'atelier horticole à partir du 9 mai 2006.

Cela ne semble pas être une solution sur le long terme, mais au moins il reste ainsi inscrit dans une démarche occupationnelle.

Malgré nos différentes sollicitations et tentatives de le faire adhérer à un autre projet, N..... exprime de plus en plus son mal être par des conduites à risques : alcoolisation, consommation de stupéfiants, bagarres et fugues...

Ainsi, N....., par son comportement quotidien,

questionne les limites de nos interventions éducatives face à sa problématique.

Fin avril 2006, N..... part en fugue avec deux autres jeunes du Foyer et nous sommes sans nouvelles précises de sa situation pendant plusieurs semaines...

À la mi-juin, N..... nous sollicite pour un retour en Foyer ne sachant plus vers qui se retourner après sa longue période d'errance...

Son placement et son maintien sur le groupe de l'internat n'a plus alors de sens... N..... est toujours aussi influençable et l'environnement proche de Saint Malo ne lui réussit pas non plus.

### ***Les partenaires occasionnels***

Enfin il reste l'inconnu, l'imprévisible, les chemins de traverse que prennent certains jeunes. Ce que nous voyons bien dans cette situation

L'équipe éducative doit accompagner un jeune à la rencontre d'autres institutions inconnues, en périphérie de nos chemins balisés.

Ces partenaires sont la preuve qu'il faut toujours remettre sur le métier à tisser, un ouvrage à réaliser.

Aussi, est-il décidé que N..... puisse se rendre à Combourg chez M. et Mme Z..... dans une famille relais .

Cette famille avait effectué un remplacement au Foyer La Passerelle, et avait l'intention de monter une structure alternative dans l'Ille et Vilaine.

Ce nouveau cadre rassurant et structurant semble plus correspondre à la problématique de N..... qui respecte les règles de vie posées tout en travaillant avec Monsieur Z.....

Le 26 juin 2006, N..... revient pour une dizaine de jours au Foyer et reproduit alors son ancien fonctionnement basé sur la transgression. Il ex-

prime cependant son désir de ne plus être dans une structure d'internat comme lui propose le Foyer La Passerelle.

M. et Mme Z..... prenant en charge un lieu de vie en Vendée, N..... se montre volontaire pour s'y rendre afin de prendre du recul face à son environnement.

La relation privilégiée entretenue avec M. et Mme Z..... apparaît alors comme étant un élément moteur dans la dynamique de réussite pour la reconstruction de N..... ..

Début septembre 2006, N..... revient un week-end au Foyer La Passerelle. L'ensemble de l'équipe éducative constate un véritable changement dans sa façon d'être et sa façon de faire. Épanoui physiquement, il communique plus facilement avec l'adulte et exprime alors son désir de quitter définitivement Saint Malo.

En ce sens, nous proposons une orientation dans le lieu de vie de M. et Mme Z..... en Vendée où N..... semble enfin avoir trouvé des repères lui permettant une véritable possibilité de mener sa vie plus sereinement.

### ***En Conclusion***

Dans le cas présent, nous voyons bien que l'institution seule n'est pas toujours une réponse suffisante.

Mais ce type de partenariat divers engagé par l'équipe éducative, fabrique pour certains jeunes des chemins de traverse qui permettent : au Foyer La Passerelle d'éviter des ruptures ; et aux jeunes de « vivre » une autre réalité, d'échapper à une fatalité sociale, de vivre un « possible », un « éventuellement ».

Aux dernières nouvelles, N..... a choisi de revenir vivre avec sa mère, mais sans doute dans une situation relationnelle différente

***Christian NOËL***  
***Directeur du Foyer La Passerelle***

## INFOS EN BREF...

- Depuis le 23 août, **Xavier DEBROISE** est recruté en tant que chef de service du SSEFIS\* à KERVEIZA. Il est chargé du développement de ce service notamment pour les enfants atteints de Troubles Sévères du Langage.  
*\* Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire*
- **Jean GARIEPUY**, ancien Président de l'ADPEP 35, est devenu membre du bureau de la fédération générale des ADPEP, il y est plus spécialement chargé du DEL.
- **Alain CHEVREL** a pris ses fonctions de Conseiller Technique Spécialisé au Centre Angèle Vannier, en remplacement de Bernard MAREC qui a fait valoir ses droits à la retraite.
- **Hamid FOUIDEN**, Conseiller Principal d'Éducation, remplace Cyril BELLEC à la direction du DEL (domaine d'éducation et de loisirs) et des relations avec l'école.

### **Projet de prestation de service pour un habitat groupé :**

**Marylène SIMON**, directrice du CMPP/CAMSP de Courtoisville à ST MALO, est chargée de la direction du service prestataire « Habitat groupé » qui accueillera des adultes handicapés.

Deux AMP (aides médico-psychologiques) ont été recrutées pour ce projet en septembre, il s'agit de **Bérangère ROUAULT** et **Elsa MONNIER**.

Il est prévu que les locataires puissent occuper leur logement à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

### **La Maison du Couesnon à Fougères.**

Si la commission de sécurité émet un avis favorable, la location d'un pavillon à St Germain en Coglès (proche de Fougères) nous permettra, début octobre de réaliser l'activité internat prévue dans le projet.

Nous pourrions ainsi recruter l'ensemble du personnel nécessaire à la vie du projet.

Parallèlement nous travaillons le projet architectural avec la « SA Les foyers » et les financeurs pour construire les locaux définitifs sur le terrain qui nous a été cédé par la ville de Fougères.

**Ce bulletin est celui de tous les adhérents . Merci à chacun de sa contribution**

## **ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE**

Centre Alain Savary 4 Bd Volclair - BP 70345 - 35203 RENNES Cedex 2  
Tél. 02.99.86.13.30 - Fax. 02.99.50.10.66 - mél. [adpep35@alfainfo.net](mailto:adpep35@alfainfo.net)

**Site internet: <http://www.pep35.org>**

*Directeur de publication: Jean-Marie PICHON*